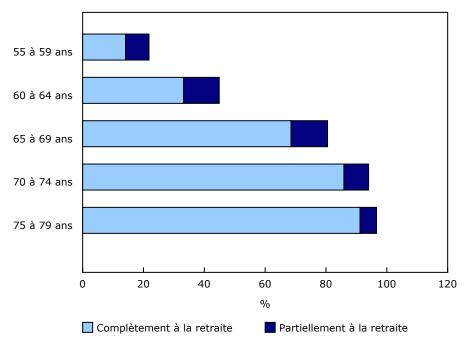
La majorité des personnes qui prévoient prendre leur retraite continueraient à travailler plus longtemps si elles pouvaient réduire leurs heures de travail et leur niveau de stress

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mardi 1er août 2023

À mesure que la population canadienne vieillit, une augmentation du nombre de retraités exerce une pression à la baisse sur l'offre de main-d'œuvre, et peut mener à des pénuries de travailleurs qualifiés et expérimentés. Cela peut également occasionner des défis pour les employeurs, y compris des hausses de coûts pour la formation et le recrutement. Parallèlement, une augmentation de la participation des travailleurs plus âgés à la population active peut amenuiser les effets du vieillissement de la population sur le marché du travail.

En juin 2023, un peu plus du cinquième (21,8 %) des Canadiens âgés de 55 à 59 ans ont déclaré avoir complètement ou partiellement pris leur retraite. Cette proportion doublait pour atteindre plus de 2 personnes sur 5 (44,9 %) chez les 60 à 64 ans, puis doublait presque une fois de plus pour atteindre 4 personnes sur 5 (80,5 %) chez les 65 à 69 ans. Après l'âge de 70 ans, le taux de retraite atteignait un plateau, et plus de 90 % des Canadiens de ce groupe d'âge déclaraient qu'ils étaient complètement ou partiellement à la retraite.

Graphique 1 La proportion de personnes à la retraite du groupe des 65 à 69 ans atteint presque le quadruple de celle du groupe des 55 à 59 ans



Note(s): Les estimations portent sur la population civile âgée de 55 à 79 ans ne vivant pas en établissement en juin 2023 et ne sont pas désaisonnalisées. Source(s): Supplément de l'Enquête sur la population active (3701), totalisation personnalisée.





Le moment du départ à la retraite est déterminé par des considérations financières et de santé

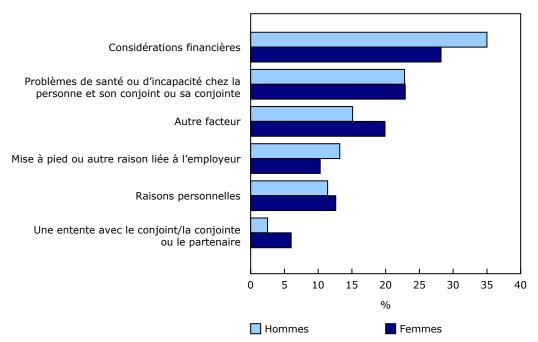
Parmi les personnes qui ont déclaré être complètement à la retraite, plus du tiers (35,0 %) des hommes et plus du quart (28,2 %) des femmes ont cité des raisons financières comme étant le principal facteur déterminant le moment de leur départ à la retraite. Les personnes de ce groupe ont indiqué que le facteur le plus important était soit qu'elles étaient prêtes financièrement, soit qu'elles étaient admissibles à une pension ou soit qu'elles avaient reporté le début de leur pension de la Sécurité de la vieillesse en échange d'un montant plus élevé.

La santé était un autre facteur important dans le choix du moment de départ à la retraite, ce qui indique que certaines personnes avaient cessé de travailler plus tôt qu'elles ne l'auraient souhaité. Près du quart des hommes (22,8 %) et des femmes (22,9 %) qui avaient complètement pris leur retraite ont cité comme principal facteur des problèmes de santé ou d'incapacité, soit les leurs, soit ceux de leur conjoint ou conjointe.

Les personnes à la retraite pour des raisons de santé ou d'incapacité étaient plus susceptibles d'avoir cessé de travailler à un plus jeune âge. Parmi les hommes faisant partie de ce groupe, l'âge moyen à la retraite était de 58,5 ans, soit près de quatre ans de moins par rapport à ceux pour qui les considérations financières avaient été le principal facteur (61,7 ans).

Des observations semblables peuvent être faites pour les femmes : parmi celles qui ont cité les raisons de santé comme principal facteur du moment de leur départ à la retraite, l'âge moyen à la retraite était de 56,9 ans, comparativement à 60,1 ans pour celles qui ont fait état de considérations financières comme le principal facteur.

Graphique 2 Plus du tiers des hommes citent le fait d'être préparé financièrement comme le principal facteur déterminant le moment de la retraite



Note(s): Les estimations portent sur la population civile âgée de 55 à 80 ans ne vivant pas en établissement en juin 2023 et ne sont pas désaisonnalisées. **Source(s)**: Supplément de l'Enquête sur la population active (3701), totalisation personnalisée.

Plus de la moitié des personnes qui planifient prendre leur retraite continueraient à travailler à temps partiel

Alors que le vieillissement de la population se poursuit, des employeurs pourraient vouloir élaborer des incitatifs pour améliorer la rétention des travailleurs plus expérimentés, et certaines personnes plus âgées pourraient être enclines à travailler plus longtemps si elles pouvaient réduire leurs heures de travail et leur niveau de stress.

Parmi les personnes qui n'avaient pas complètement pris leur retraite, mais qui prévoyaient de prendre leur retraite, plus de la moitié (55,1 %) ont déclaré qu'elles continueraient à travailler plus longtemps si elles pouvaient le faire à temps partiel, et environ la moitié (48,9 %) ont déclaré qu'elles continueraient à travailler si elles pouvaient réduire leurs heures sans que cela n'affecte leur pension.

D'autres ont indiqué qu'elles continueraient à travailler si le stress était moins élevé ou si le travail était moins physiquement exigeant (43,0 %), ou si elles avaient l'occasion de faire du travail plus intéressant (37,6 %). De plus, 34,2 % ont cité les augmentations de salaire comme motivation pour continuer à travailler, et 29,3 % continueraient à travailler si leur santé s'améliorait.

Note aux lecteurs

La source de données pour cette diffusion est l'Enquête sur la population active (EPA) de juin, dont la période de référence était du 11 au 17 juin 2023.

Bien que l'objectif principal de l'EPA soit de fournir des renseignements sur les caractéristiques de la population active, elle comprend également des renseignements sur une grande variété de dimensions de la qualité de l'emploi. Ceux-ci sont recueillis au moyen de questions supplémentaires ajoutées à l'EPA sur une base mensuelle et trimestrielle. En juin, des questions supplémentaires sur la retraite ont été posées aux répondants âgés de 55 à 80 ans.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3701.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).